

Formulaire – Prime énergétique communale

Plombières, le ____ / ____ / 20____

Madame la Bourgmestre

Place du 3^{ème} Millénaire 1

4850 Plombières

Madame la Bourgmestre,

Je soussigné _____,

résidant rue _____ n° _____

à _____, sollicite l'obtention de la prime énergétique communale.

Je joins à la présente :

- 1. la (les) facture(s) de l'audit logement réalisé après le 1^{er} juin 2019 et/ou des travaux énergétiques réalisés ;**
- 2. la promesse ferme de subsides de la Région wallonne pour l'audit logement et/ou les travaux énergétiques réalisés ;**
- 3. une copie de préférence électronique du rapport complet de l'audit logement produit après le 1^{er} juin 2019.**

Conformément à l'article 6 du règlement sur la prime énergie communale, en cas de non-réalisation des travaux d'isolation de la toiture ou d'autres travaux d'économie d'énergie suivant l'ordre de priorité fixé par l'audit logement en cas d'une isolation suffisante de la toiture ($R > 3,5 \text{ m}^2\text{K/W}$) repris dans le bouquet 1 de l'audit dans les cinq ans de la date de demande de prime à la Commune de Plombières, le montant total de la prime communale perçue est remboursé à la Commune de Plombières. A cet effet, la Commune de Plombières adresse au bénéficiaire une demande de remboursement des montants perçus indûment qui est payable dans les 30 jours de la date d'envoi de la demande de remboursement. En cas de non-paiement, le recouvrement est poursuivi conformément à l'article L 1124-40, §1er, alinéa 1er du Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Toute fraude est sanctionnée par la perte du bénéfice de la prime.

Contact : Pierre Crutzen – Conseiller en énergie

Adm. Communale Bureau 1.13 – 087/78.91.50 – pierre.crutzen@plombieres.be

Je déclare que la prime peut valablement être versée sur le compte bancaire

_____.

Signature :